MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0756 6409

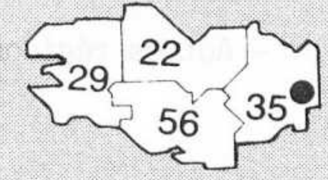
DLP-7-7-87487152 (R)

# Avertissements agricoles

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74




Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

**BULLETIN N° 144 -** **27 MAI 1987**

- MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Maintenez la protection
- DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE : La lutte est obligatoire
- PEPINIERES DE CHOUX : Désinfectez le sol avant le semis
- FRAISIER : Attention aux acariens et à l'oïdium

## MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

- POMME DE TERRE DE PRIMEUR

La maladie a été détectée dès le début du mois dans le Nord Finistère et les Côtes-du-Nord, son développement demeure pour le moment limité. Le maintien d'une couverture fongicide est toutefois impérative.

- Préconisations

Effectuez un traitement sur les parcelles récoltées dans plus de 10 jours lorsque la dernière application remonte à plus de 7 jours et qu'il s'agissait d'un produit pénétrant ou de contact, ou lorsque la dernière application remonte à plus de 10 à 14 jours et qu'il s'agissait d'un produit systémique.

**Attention** : En présence de mildiou, ou sur parcelle récoltée dans moins de 3 semaines, employez un fongicide pénétrant ou de contact : l'usage d'un systémique est alors proscrit.

- POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

Intervenez dès le stade 20 cm, de préférence avant buttage, avec un fongicide de contact. Si cela a déjà été fait, il y a plus de 7 jours, faites un nouveau traitement avec un produit systémique, pénétrant ou de contact.

Afin de mieux suivre l'évolution du mildiou, nous organisons un concours pour détecter l'apparition de la maladie. Adressez-nous les premières taches de mildiou que vous découvrirez sur pomme de terre de semence ou de conservation en suivant les indications de la fiche ci-jointe.

## DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Des adultes ont été observés sur pomme de terre de primeur à partir du 18 mai dans le Finistère (Plougonvelin, Ploumoguer, Pont l'Abbé) et à partir du 22 en Ille-et-Vilaine (région de St-Malo).

P. 1/2

.../...

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 160 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

Afin de prévenir les problèmes que pourrait poser cet insecte pour les exportations de primeurs (chou-fleur ou tout autre légume), un **traitement obligatoire** doit être réalisé dans les situations suivantes:

- Finistère : ensemble des cultures de pomme de terre, sans délai
- Autres régions : dès l'apparition des premiers insectes, adultes ou larves

## PEPINIERES DE CHOUX

- TRAITEMENT DE LA SEMENCE

**- Fonte des semis et Alternaria** : désinfectez vos semences si cela n'a pas déjà été fait par brassage à sec avec ROVRAL (5 g/kg de semence).

- TRAITEMENT DU SOL AVANT SEMIS

Il est indispensable de désinfecter le sol de la pépinière avant semis pour lutter contre les **champignons du sol** responsables de la Fonte des semis et de l'Alternaria ainsi que contre la **mouche du chou.** Il est alors également possible de procéder au **désherbage** de la pépinière.

Après préparation du sol, le fongicide, l'insecticide (traitement en plein) et le désherbant peuvent être mélangés et appliqués en un seul passage. L'incorporation doit être faite aussitôt (vibroculteur).

Les spécialités utilisables sont les suivantes :

- **Fongicide** : DITHANE M 45 (20 kg/ha), DITHANE LF (28 l/ha), SANDOZEBE (23 kg/ha).
- **Insecticide**

  - Traitement en plein : BIRLANE CE 40 (15 l/ha), NEXAGAN 40 (15 l/ha).

  - Traitement ou localisation : BIRLANE G 10 S (60 kg/ha soit 0,30 g par mètre linéaire pour un écartement de 30 cm entre les rangs, à disperser sur une bande de 5 cm de largeur), CURATER (20 kg/ha soit 0,60 g par mètre linéaire), ONCOL 5 G (20 kg/ha soit 0,60 g par mètre linéaire).
- **Herbicide** : TREFLAN (2,5 l/ha). L'incorporation dans le sol doit intervenir au plus tard dans les 24 heures (dégradation par la lumière).

JEUNES SEMIS DE CHOUX DE BRUXELLES

Des dégâts de pied noir sont actuellement observés dans le Finistère.

Intervenez dès la levée avec du thirame à raison de 2 500 g/ha en mouillant bien.

## FRAISIER

Des attaques d'**acariens** et d'**oïdium** sont constatées en divers secteurs :

- contre acariens : utilisez dicofol (nombreuses spécialités), Plictran, Animert V 101, Néoron. Respectez les délais d'emploi avant récolte.
- contre Oïdium : utilisez soufre micronisé, dichlofluanide ou thiophanate méthyl + manèbe.

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 143 du 12 mai 1987

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "BRETAGNE"
280 rue de Fougères - 35700 RENNES

# DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

## ANNEE 1987

Afin de nous permettre de mieux suivre l'évolution du Mildiou, nous organisons un concours en vue de **rechercher les premières taches de Mildiou** dans les cultures de pommes de terre de semence et de conservation.

## REGLEMENT DU CONCOURS

1 - Le concours concerne les quatre départements suivants : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan et Ille-et-Vilaine.

2 - Dans chacun de ces départements, les deux premières personnes qui détecteront une tache de Mildiou bénéficieront d'un abonnement gratuit au bulletin "Cultures maraichères, légumières et pommes de terre", pour 1988.

3 - Pour que nous puissions vérifier que la ou les taches observées sont bien dues au Mildiou, adressez-nous un échantillon d'une ou quelques feuilles, dans du papier journal, sous enveloppe.

4 - N'oubliez pas de joindre une fiche de renseignements (modèle au verso).

5 - Il ne sera retenu qu'un envoi par commune.

P13

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- Nom et prénom : ........................................

- Profession : ........................................

- Adresse complète : ........................................

- Commune où est située la culture : ........................................

- Lieu dit : ........................................

- Variété sur laquelle ont été observées les premières taches : ........................................

- Date de la levée : ........................................

- Hauteur des fanes : ........................................

- Situation des premières taches (1) feuilles basses - feuilles du milieu - feuilles du sommet - sur la tige

- Intensité de l'attaque au moment de la découverte des premières taches : (1)

  - une tache .................................. sur un pied - sur plusieurs pieds

  - plusieurs taches .......................... sur un pied - sur plusieurs pieds

- Situation de la parcelle : (1) plaine - cuvette - plateau - côteau

- Exposition de la parcelle : ........................................

- A quelle année remonte la culture de pommes de terre immédiatement antérieure à celle de cette année sur la même parcelle : ........................................

- Date de la découverte : ........................................

Signature

(1) - Rayer les mentions inutiles